

Bulletin trimestriel de l'Association Racines et Patrimoine

EDITO

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Les blessés du camp retranché de Maubeuge en 1914	2
Alluite, une famille de héros	3
Les prisonniers des environs de Maubeuge	4
Patrimoine: les pierres ovoïdes de Recquignies et Ostergnies	6
Georges Despret, maître verrier, Grand Croix de la légion d'honneur	8
Jenny, éléphant au service de l'armée allemande (1914-18)	10
A l'aube de l'Armistice	11
Histoires locales	15
Faits divers et accidents	16
Bulletin de réinscription	17

Le cycle la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale se termine, avec, l'an prochain, le centenaire de l'armistice. La commémoration, ce n'est pas seulement sortir les drapeaux et chanter la Marseillaise une fois par an ; elle doit s'accompagner du devoir de mémoire. Ce devoir de mémoire, notre association a décidé de le faire à travers un projet qui met en avant, non pas l'évènement, mais ceux qui ont y participé. Par des articles dans les bulletins. Par deux expositions : en mai 2018 à Rousies (qui sera accompagnée d'une conférence) et en novembre à Colleret. Par la mise en ligne d'une base de données contenant les noms des soldats des régi-

ments ayant combattu à Maubeuge au début de la guerre, morts pour la France (1). Par une reconstitution historique le jeudi de l'Ascension à Rousies. Par l'édition de livres d'or.

Comme chaque année à cette époque démarrent les renouvellements d'adhésion. Le montant n'a pas changé, soit 15 euros.

Vous trouverez le bulletin de demande ou renouvellement d'adhésion en page 17.

L'assemblée générale aura lieu le 21 février 2018 à 18h, au local de l'association.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et de fructueuses recherches pour 2018.
Alain Delfosse

(1) Mise en ligne fin décembre 2017



Les blessés du camp retranché de Maubeuge

du 2 aout au 15 novembre 1914

Le journal « l' Echo de Maubeuge » a terminé, le 2 mai 1915, la publication des listes de blessés entrés dans les hôpitaux de Maubeuge et de la région, du 2 aout au 15 novembre 1914. Mais depuis longtemps déjà, en édition spéciale, ces longues listes avaient été livrées à la connaissance des intéressés.

Longues, elles le sont ! Plus qu'on ne le croit, même.

Ainsi, par exemple, s'est-on rendu compte qu'elles comportaient près de 3000 noms, exactement 2874 !

Deux mille huit cent soixante quatorze braves, tombés pour la protection et la défense du camp retranché, ont, en effet, été transportés dans les établissements hospitaliers, existants ou en prévision des événements, de Maubeuge (hospice Saint-Nicolas, hôpital militaire, rue de la République, usine Sculfort et Fockedey, écoles du faubourg de Mons, Sous-le-Bois), de Ferrière la Grande, de la glacerie et du château d'Assevent [Glaceries de Rouisies, rue d'Assevent], d'Hautmont et de Bavay.

Ils appartenaient à toutes les armes, et, dans les longues salles de souffrances, voisinaient fantassins, coloniaux, artilleurs, douaniers, chasseurs à cheval, sapeurs du génie, ouvriers et commis d'administration, auxiliaires d'artillerie, soldats anglais, gendarmes, gardes-voies et sapeurs-pompier. L'active, la réserve, la territoriale, toutes les classes étaient représentées.

De ces 2874 blessés, 2713 furent évacués (E), la plupart sur l'Allemagne ; 161 succombèrent (Dcd). Mais bien d'autres décèderont

en captivité de leurs blessures.

Régiments	E	Dcd	total
145 ^e RI	671	29	700
31 ^e RIC	427	20	447
1 ^e RIT	329	29	358
345 ^e RI	305	17	322
4 ^e RIT	261	9	270
1 ^e RAP	156	8	164
2 ^e RIT	177	5	122
85 ^e RIT	112	4	116
32 ^e RIC	68	7	75
3 ^e et 11 ^e Génie	55	6	61
Aux Artillerie	42	8	50
3 ^e RAP	38	3	41
3 ^e RIT	32	0	32
Douanes	31	1	32
5 ^e RIT	21	1	22
41 ^e RAP	17	5	22
2 ^e RAP	7	0	7
46 ^e RAP	4	0	4
1 ^e Sect Ouv	2	6	8
287 ^e RI	3	0	3
254 ^e RI	3	0	3
224 ^e RI	3	0	3
Gendarmerie	1	0	1
Gardes voies		0	1
1 ^e SCOA	0	1	1
pompier	0	1	1
46 ^e Chasseurs	4	0	4
Anglais	2	0	2
tirailleurs Alg ^{iens}	2	0	2



ALLUITE, une famille de héros

Féron

M. Clément Alluitte-Dindin, père de onze enfants, cultivateur à Féron, combattant de 1870-71, décoré de la médaille militaire pour faits de guerre, a eu deux fils tués dans la grande guerre :

- ◆ 1° Alluitte Paul-Charles, [9^e Génie, C^{ie} 6/3], mort le 13 novembre 1914 à Steenstraete (Belgique, Flandre Occidentale, près d'Ypres).
- ◆ 2° Alluitte Jules-Florent-Ernest, 148^e RI, mort le 16 juin 1915 au combat de Moulinsous-Touvent (Oise) [à Quennevières].

Sous le titre « Les exploits d'un Poilu », est paru, dans le journal « Liberté » du 1^e avril 1915, le récit de l'un des exploits du soldat Jules Alluitte :

« Je veux te narrer une conversation que je viens d'avoir avec un brave, oui, un brave, car ce qu'il a fait depuis le début de la guerre est vraiment extraordinaire. D'ailleurs, ce qu'il m'a raconté m'a été confirmé par ses camarades de combat. »

« Il se nomme Alluitte Jules et habitait Féron avant la guerre. Il fait partie d'un régiment d'infanterie. Au mois d'août, il prit part à la bataille de Dinant. Un de ses camarades fut tué à son côté et à un certain moment les Français durent se replier. Quand ils reprirent l'offensive, ils trouvèrent le cadavre de ce soldat pendu et percé de coups de baïonnette. Ce spectacle l'exaspéra, et il se rappelle très bien que lorsqu'il chargea, il tua quatre boches.

« Plus tard, il se distingua aux batailles de Vervins et de la Marne : il était toujours au premier rang et cependant il ne fut pas blessé. »

« Lors d'un combat à Berry-au-Bac, sous une pluie d'obus et de shrapnells, il s'est déséquipé et il est allé ramasser et mettre à l'abri une vingtaine de blessés ; puis il est revenu prendre sa place dans la tranchée. A ces chefs qui voulaient le citer à l'ordre du jour, il déclara simplement qu'il ne faisait pas cela par fanfaronnade, mais par camaraderie. »

« Tu as dû voir dans le communiqué du 18 fé-

vrier que nous avons progressé près de Loivre. Cette petite phrase ne dit pas grand-chose, et cependant le combat a été violent. Ceux qui en sont revenus m'ont dit qu'ils n'avaient pas vu depuis le début de la guerre pareille pluie d'obus. Bref, mon poilu de Féron, au moment de l'attaque, est sorti de la tranchée à la tête d'une section en criant : « En avant, les gars du Nord ! » Et, pendant plusieurs heures, il ne cessa de rester au premier rang et d'entraîner les camarades. »

« Au cours de l'attaque, les Français durent se replier un peu. Alluitte, lui, resta à la même place et, au lieu de reculer, il est allé mettre quatre blessés à l'abri de tout danger. A la fin de la journée, ses vêtements étaient tout ensanglantés. Les chefs l'ont fait citer à l'ordre du jour. »

« Alluitte a 25 ans ; sa famille est restée au pays, de sorte que depuis le début de la guerre, il n'a pas reçu une seule lettre. »

Sa citation en date du 17/02/1915 indique qu'il « est allé chercher des blessés en plein jour sous le feu, croix de guerre étoile de bronze ». Il est cité dans le journal de marche du 148^e RI page 98.

Un autre frère sera exempté, deux autres feront la guerre :

- ◆ Edmond, service auxiliaire, engagé volontaire le 15/10/1914 à Nevers pour le 54^e régiment d'artillerie.
- ◆ Clément Paul Eugène, 164^e RI puis 7^e RI.

Journal de marche du 148^e RI le 16/06/1915 : (jour du décès de Jules Alluitte) A l'heure fixée, les cinq C^{ies} d'attaque franchissent le parapet, elles s'avancent d'une cinquantaine de mètres et toutes arrêtées par le feu de mitrailleuses et de mousqueterie. Les 5^e et 6^e compagnies ont tous leurs officiers (7) tués ou blessés ... Les pertes (15 officiers et 669 sous officiers et soldats) sont dues à une insuffisance de préparation d'artillerie...

Les soldats prisonniers des environs de Maubeuge

1914-18

Le nombre de prisonniers peut être estimé à minima à partir des colis envoyés par les communes à leurs soldats internés entre le 28/11/1915 et le 08/10/1916 par l'intermédiaire de l'Echo de Maubeuge.

Voici la liste établie à partir des encarts parus dans le journal l'Echo de Maubeuge :

◆ Assevent	22
◆ Bavay	66
◆ Beaufort	52
◆ Bellignies	6
◆ Bersillies	9
◆ Boussières	21
◆ Cerfontaine	22
◆ Colleret	63
◆ Cousolre	128
◆ Eclaibes	5
◆ Feignies	140
◆ Ferrière la Petite	50
◆ Gognies	42
◆ Gussignies	29
◆ Hon Hergies	65
◆ Houdain	39
◆ Jeumont	114
◆ La Longueville	50
◆ Limont Fontaine	17
◆ Louvroil	166
◆ Mairieux	28
◆ Marpent	95
◆ Maubeuge (1)	963
◆ Neuf Mesnil	62
◆ Obrechies	13
◆ Recquignies	59
◆ Rousies	118
◆ Solre	106
◆ Vieux Reng	38
◆ Villers Sire Nicole	53
◆ Glaces de Boussois	84

Un Office des prisonniers de Guerre de Maubeuge s'est constitué courant février 1915. Il permettait l'expédition de colis (taille maximum 5kg au début, à ne pas confondre avec les colis de la cantine des prisonniers) et de mandats, ainsi que des lettres et des cartes postales. Le président d'honneur est Jules Walrand, maire de Maubeuge. Le président est Gaston Adriensence.

La cantine du soldat prisonnier, dont le siège est à Bruxelles, envoie, contre paiement, des colis préparés aux prisonniers en Allemagne. Dès juin 1915, elle autorise l'Echo de Maubeuge à servir d'intermédiaire pour la région de Maubeuge.

Elle met à disposition des habitants (pour envoi aux prisonniers) des colis à 2, 5 et 10 francs. Le colis à 2 francs est moins intéressant car chaque prisonnier ne peut recevoir qu'un seul colis par mois). Voici leur composition en juin 1915 :

Boîte à 2 francs : pain d'épice, 500 g de chocolat, une boîte de sardine, un paquet de pains militaires, 125 g, un paquet de biscuits de soldats, 125 g, 2 paquets de sucre, 90g, une brique de savon, un paquet de tabac de 50 g et un cahier de papier à cigarettes, un paquet de Roisin, 50 g ou 3 cigares, un paquet de pastilles.

Boîte à 5 francs : une boîte de pain de viande, 250g, un saucisson de Boulogne, 500 g, pain d'épice, 750 g de chocolat, 250 g, un paquet de pains militaires, 250 g, un paquet de biscuits de soldats, 250 g, 2 paquets de sucre, 90g, une brique de savon, un paquet de tabac ou 6 cigares, 125g, un paquet de pastilles.

Boîte à 10 francs : un filet de bœuf fumé ou saucisson, 1 kg ; un pain d'épice, 1 kg ; 2 boîtes de paté de viande, 500 g ; un fromage de Hollande, 350 g ; un paquet de pains militaires, 500 g ; un paquet de biscuits de soldats, 500 g ; un paquet de chocolat, 500 g ; 100 cigarettes ou 250 g de tabac ; une brique de savon ; 4 paquets de sucre, 180g ; un pa-

(1) répartition: 307 à Friedrichsfeld, 276 à Munster I, II, III, 380 à Wahn, Sennelager, Dulmen,

quet de pastilles. Le contenu de ces boîtes représente une valeur supérieure à celle des prix indiqués.

On pouvait se procurer les bons de la cantine du soldat prisonnier aux bureaux de l'Office des Prisonniers de Guerre de Maubeuge, qui se chargeait de les expédier et de faire parvenir les fonds.

Notre Office des Prisonniers

La foule a encore grandi, cette semaine, dans nos bureaux de Maubeuge, d'Hautmont et de Seire-le-Château. Nous avons dû, en raison de cette affluence toujours croissante, renforcer notre personnel, heureux de voir que le public apprécie nos efforts et nous accorde toute sa confiance.

La Kommandantur de Maubeuge nous a remis, samedi dernier, plus de 900 cartes de prisonniers, que nous avons immédiatement fait parvenir à leurs destinataires, dont une bonne moitié n'avaient encore reçu aucune nouvelle.

Si l'on ajoute à ce chiffre les 300 lettres et cartes par nous distribuées la semaine précédente, on se rendra compte que notre Office a déjà contribué à rassurer de nombreuses familles.

Des hésitations se sont produites, depuis quelques jours, en ce qui concerne l'expédition des colis aux prisonniers.

Les colis de 5 kilogs ont tout d'abord été pris par la « Feldpost » moyennant une taxe de 65 centimes, puis réduits à 2 kilogs avec suppression de la taxe.

A partir de cette semaine, nous **ADOPTEONS A NOUVEAU LES COLIS JUSQU'À CINQ KILOGS** (maximum, emballage compris), moyennant une taxe uniforme de 25 centimes.

Les expéditeurs **DEVONT NOUS FOURNIR**, par écrit, le détail du **CONTENU DE CHAQUE PAQUET**. Nous rappelons qu'il est interdit d'envoyer plus d'un colis par mois et d'y introduire des matières périssables, des correspondances, des armes, des journaux, du pain, etc.

L'expédition des **MANDATS ET DES CARTES** reste, comme par le passé, **ENTIÈREMENT GRATUITE**.

Münster I, 18 janvier 1916.

Monsieur le Président,

Nous avons reçu avec un plaisir que vous devez comprendre la commande, faite de votre part, à l'Agence belge de secours aux prisonniers de guerre. Nous en avons été avisés par votre lettre du 27 décembre, et par celle, du 31 du même mois, de M. le directeur-général de Bruxelles.

Le colis contenait 47 gilets de dessous (genre Rasurel), et 12 vareuses de laine.

J'ai donc le plaisir d'être l'interprète des prisonniers du Gouvernement de Maubeuge, pour vous remercier de cet envoi survenu bien à point, au moment où le besoin s'en faisait sentir, par ces temps humides que nous subissons depuis un certain temps.

[L'adjudant Navarre a joint à sa lettre un état nominatif des hommes qui ont reçu lesdits sous-vêtements.]

Nous avons également reçu du Comité de Lyon, le 10 janvier, un colis contenant 92 pipes en racine de bruyère. L'envoi du 5 janvier, du même Comité, contenant 51 caisses de « vivres assortis », nous est parvenu le 18, au complet et en bon état. Nous recevons ce jour de l'Office de Berne un envoi comprenant une caisse de 400 paquets de cigares, cigarettes, et 40 petites boîtes d'une douzaine de boutons à pression, plus une autre caisse renfermant 72 kilogs de fromage de gruyère, et 8 caisses de 48 boîtes de lait condensé (384 boîtes).

Le Comité de secours, réuni le 17 janvier, a décidé d'accorder des secours à 490 Français ne recevant rien ou presque rien. En raison de la situation malheureuse d'un certain nombre de Belges, internés dans notre camp, le Comité, après délibération spéciale, a décidé à l'unanimité, de faire participer à la distribution des envois collectifs de vivres, 17 Belges, choisis parmi les plus nécessiteux.

Il a été, en outre, distribué dans le courant du mois, à 14 hommes rentrés de détachement ou venus du front, des vivres pris sur la réserve, et permettant à ces hommes d'attendre des secours de leur famille.

Au total, 521 nécessiteux ont été secourus en janvier par le Comité de secours. Il leur a été partagé, aussi équitablement que possible : 203 kilogs de pâtes alimentaires, 314 boîtes tête de porc, 307 boîtes confiture, 144 id. saumon, 100 id. saucisses aux haricots, 200 id. cassoulet, 410 id. sardines, 300 id. thon, 300 id. pâté de foie, 200 id. saucisses italiennes, 100 id. épinards, 200 kilogs figues, 1.508 morceaux de savon, 200 kilogs lard, 456 kilogs chocolat, 102 chemises, 102 mouchoirs, 102 serviettes, 102 paires chaussettes de laine, 384 boîtes lait condensé, 72 kilogs fromage de gruyère, 92 pipes, 400 paquets cigares et cigarettes, 40 boîtes boutons, 20 paires galoches, 47 gilets de laine, 12 tricots.

Veillez agréer, M. le Président, avec mes remerciements, l'assurance de ma sympathique considération

A. NAVARRE.

P. S. — J'ai reçu le 15 janvier avis du feldwebel-trésorier, de l'arrivée d'un mandat de 320 marks (400 francs), de M. le maire de Maubeuge. J'attends la lettre donnant les instructions pour en faire la répartition et répondre à M. le maire. Nos concitoyens sont prévenus, en outre, par une affiche posée dans le camp, que la Ville de Maubeuge leur a envoyé des étrennes (colis de vivres).

Patrimoine : Les pierres ovoïdes de Recquignies et Ostergnies

Notre patrimoine est riche en objets ou monuments patrimoniaux que l'on peut découvrir au hasard d'une ballade derrière un bosquet ou un arbuste. Recquignies et Ostergnies (hameau de Colleret) possèdent chacun un monument monolithe qui se trouvent, le premier, sur un muret entre le square des monuments aux morts et la place, le second sur le mur d'enceinte du cimetière entourant l'église. Charles Louis BONIFACE, curé de Marpent, en fait une description en 1870 pour le tome 3 des Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes :

« Le voyageur qui va de Marpent à Rousies (Nord), doit traverser le village de Recquignies, remarquable par les restes de son château féodal, par sa moderne villa et sa fabrique de glaces polies. Il y rencontre à sa droite un cimetière clos de murs sur l'un desquels, celui qui longe la voie, s'élève un antique monolithe digne de captiver ses regards et d'arrêter ses pas. Cette pierre qui est le marbre de la contrée, présente deux faces, l'une vers la rue, l'autre vers l'église. La base mesure un mètre dix-sept centimètres de longueur, sur quatre vingt onze centimètres de largeur.

Elle est surmontée de quatre cônes paraboloides, juxtaposés en ligne droite, et donnant au monolithe une hauteur générale d'environ soixante sept centimètres. La base d'où s'élèvent les cônes, se compose d'une plinthe, haute de soixante cinq millimètres, d'un talus large de seize centimètres, et s'élevant de douze à l'origine de la plate-forme qui offre trente-deux centimètres de largeur. Les quatre paraboloides sont découpées dans l'ensemble de la pierre ; elles ont au pied quatre-vingt-dix centimètres de pourtour ; elles sont unies par des lobes en retraite jusqu'à la hauteur de vingt-cinq centimètres. La panse, qui est à vingt centimètres de la plate-forme, s'arrondit en une circonférence d'un mètre quatre centimètres. On compte vingt-cinq centimètres de la panse à l'extrémité obtuse des cônes. Aux deux bouts du monolithe, les panses paraboloides sont aplaties comme si on les eût pressées par des accotements partant de la plate-forme. Au pied de la paraboloides méridionale,

l'explorateur remarque un enfoncement carré, ayant dix centimètres de côté et deux de profondeur. Vers la rue se trouve un autre creux, placé entre les pieds des deux cônes intérieurs, ayant le même carré, mais d'une profondeur de cinq centimètres.

Si le voyageur pouvait disposer d'une heure, il



Le monolithe de Recquignies—Photo AD 2017

trouverait plaisir à se rendre au hameau d'Ostergnies, entre Recquignies et Colleret ; il y rencontrerait également sur le mur du cimetière, qui longe la grand'rue un monolithe curieux. Mais cette pierre se renfle à droite et à gauche vers le milieu de sa hauteur, et n'est surmontée que de deux cônes. La longueur de la base mesure quatre-vingt-trois centimètres, la longueur du milieu en mesure douze de plus. Quant à la hauteur totale, elle est, comme la base, de quatre-vingt-trois centimètres. La plinthe a vingt-cinq centimètres de haut, et fait à la base des cônes, une saillie de quarante millimètres. Les paraboloides se tiennent, à partir de la plate-forme, par un lobe en retrait, large de quinze centimètres et haut de soixante-trois. Le retrait varie de quinze à vingt millimètres, et la panse des cônes ou paraboloides mesure cent-onze centimètres de circonférence.

Les sommets de ces cônes et du lobe qui les réunit jusqu'à une certaine hauteur, sont percés de trous destinés à recevoir, comme tant de pierres sépulcrales du seizième siècle, des tiges de fer surmontées de croix ou d'inscriptions ; car de temps en temps la croix ne portait qu'un christ, et l'inscription était gravée en relief sur la pierre. Le monolithe d'Ostergnies, n'étant sculpté que du côté de la rue, se trouvait adossé contre un mur.

On sait qu'il existait encore au commencement de notre siècle, sur les murs du cimetière d'Avesnelles, une pierre trilobée analogue à celle de Recquignies : c'est ce qui résulte des intéressantes recherches de MM. Lebeau et Michaux sur Avesnes et son arrondissement.

On remarque encore, sur le mur septentrional du cimetière de Marpent, une pierre en marbre du terroir, large de 0,80 m, et haute de 0,57 m. Dans le champ sont gravés en bosse deux écussons muets. Chacune de ces figures à 0,29 m de largeur à la base et 0,37m de hauteur totale. Elles se terminent en angles obtus, ayant les côtés arrondis et naissant à 0,27 m de la base. Ce qui forme un triangle ayant 0,17m de hauteur verticale.

Nous nous sommes demandé l'époque et la signification de ces monolithes. Parmi les savants auxquels nous les avons montrés, les uns en ont fait des pierres druidiques ; d'autres, tels que MM. Lebeau et Michaux parlant d'Avesnelles, en ont fait des bornes de cirque, remontant à l'époque de l'occupation romaine. Mais les pierres druidiques imposaient par leur énorme dimension ; le ciseau ne les avait point atteintes ; et celles qui ont pu être de calcaire, même cristallisé, n'ont point résisté jusqu'à nos jours aux intempéries de notre climat. Quant aux bornes de cirque, elles se composaient de plusieurs pierres ; la base en était creusée en forme de petit temple ; les cônes, loin d'être de lourdes paraboloïdes nues, rangées en ligne droite, s'élevaient sveltes placés en triangle et entourés de deux boudins distancés sur la hauteur.

Les monolithes de Recquignies, d'Ostergnies et d'Avesnelles ne sont donc ni celtiques, ni romains. Les habitants des deux premières localités que nous venons d'indiquer, les nomment pierres de fiefs ; ils affirment que le nombre des cônes indiquait celui des titres féodaux que le seigneur du lieu tenait sous sa suzeraineté. Et, en effet, la seigneurie d'Ostergnies, ou le monolithe se partage en deux cônes, avait deux fiefs, l'un relevant de la seigneurie de Barbançon, l'autre fondé au quinzième siècle, et dépendant de Solre-le-Château. Pour ce qui est de la seigneurie de Recquignies, elle possédait quatre fiefs ou arrière-fiefs dépendant de la pairie de Barbançon, ainsi qu'on peut le voir dans le dénombrement de cette pairie, manuscrit en parchemin à la cour des comptes de Lille.

Enfin, les seigneurs de Barbançon qui possédaient la terre de Marpent, y avaient deux fiefs, celui du Marpiniau vers Boussois, et celui des Roquelles du côté de Grand-Reng.

Il est donc rationnel de croire que ces pierres figuraient sur le cimetière et près la place du village, pour indiquer aux passants le nombre des fiefs de la seigneurie, et qu'elles servaient de monument funèbre aux restes d'une famille dont elles attestaient l'importance relative. Ce qui paraît le démontrer, c'est qu'elles se trouvent sur des murs de cimetières, qu'elles portent dans leurs parties supérieures des trous où l'on a dû sceller des tiges de fer surmontées soit de croix, soit d'inscriptions, et qu'on remarque au bas des excavations pareilles à celles qui existent à l'intérieur des murs des églises de Marpent et de Colleret. Or, ces creux étaient des niches qui recevaient des ossements de quelque défunt considérable, souvent accompagnés d'une inscription qui en indiquait la provenance. Le tout était abrité d'une plaque de verre, et quelquefois d'une grille en fer.

Cette coutume de placer des ossements dans des niches autour des églises remonte au moyen-âge ; elle était encore assez généralement suivie au siècle dernier, et elle n'est point complètement perdue de nos jours.

A défaut de documents et d'inscriptions, il serait présomptueux d'assigner une date précise aux pierres de fiefs de Recquignies et autres localités : mais vu la destination, l'emplacement et l'état de dégradation de ces monolithes, on doit leur assigner de deux à quatre siècles d'existence.



Le monolithe d'Ostergnies—Photo AD 2017

Georges DESPRET, maître verrier, Grand-Croix de la Légion d'honneur

DESPRET Georges Paul Joseph est né à Binche le 7 décembre 1862, fils d'Edouard Antoine Constant, maître des forges à Chimay et Anor et directeur de la Société Générale de Belgique, et de Joséphine Thérèse Stéphanie DESSIGNY.

De son mariage avec Aline LAMBERT naitront deux enfants :

- ◆ Edouard Nestor, né le 6/4/1889 à Jeumont, décédé le 23/07/1903 à Paris, inhumé à Anor.
- ◆ Madeleine, née le 27/06/1892 à Jeumont, décédée le 19/12/1991 à Marly le Roi, mariée en premières noces le 29/07/1912 à Paris avec Fernand DOUMER, fils de Paul DOUMER (qui sera président de la république), et en secondes noces avec André Laurent Camille DELLOYE.

Il fut naturalisé français par décret du 18 janvier 1896.

Il fait des études d'ingénieur des Arts et Manufactures à Liège. Après le décès de son oncle Hector DESPRET, il prend sa succession comme directeur de la Manufacture de glaces de Jeumont (20/11/1884), installe la fabrication de verre spéciaux à Jeumont en 1885. Il absorbe en mai 1893 la manufacture de glaces de Recquignies. Il fonde la société compagnies réunies des glaces et verres spéciaux du Nord de la France le 25 juin 1908 en absorbant la manufacture de glaces de Boussois. En 1884 il emploie 180 ouvriers, 1200 ouvriers en 1898. A noter qu'à la naissance de son fils le 06/04/1889 et de sa fille le 28/06/1892, la profession indiquée dans les actes est directeur de la manufacture des glaces de Floreffe.

Il sera Conseiller municipal de Jeumont pendant 12 ans (1896 à 1904), président du conseil d'administration des Verreries d'Aniche, membre de la chambre de commerce d'Avesnes (à partir de décembre 1908) pen-



dant 16 ans, attaché pendant la première guerre, au cabinet de M. Clémentel, ministre du commerce, à titre bénévole, comme chef de division des services techniques (verrerie, céramique, produits chimiques), membre du comité consultatif des arts et Manufactures, rapporteur de la Verrerie à la Commission consultative du traité de paix ; délégué du ministre du commerce à la commission interministérielle de la main d'œuvre siégeant au ministère du travail. Pendant son séjour au ministère du commerce, il prit l'initiative de la création de l'Institut d'optique pure et appliquée et de l'Institut de céramique ayant pour but de créer des contremaîtres et des ingénieurs spécialisés dans ces branches d'industrie. Fondateur de la société des matières colorantes et produits chimiques de Saint Clair du Rhône. Il sera président de l'union syndicale des fabricants de matière colorantes en France.

Œuvres sociales : création des maisons ouvrières modèles (village ouvrier modèle de Boussois). Ecole maternelle pour les enfants des ouvriers. Œuvre de jardins ouvriers. Retraites ouvrières créées en 1895 pour tout le personnel sans aucun versement ouvrier. Service médical et caisse de secours en cas de maladie.

Travaux artistiques : la pâte de verre. Georges Despret recherche le secret de fabrication de vases légendaires. Il arrive à obtenir une matière semi transparente avec laquelle il modèle de petites sculptures aux dégradés subtils. Il offre une importante collection de ses œuvres au Musée



communal de Jeumont. Mais la guerre de 1914-1918 détruit ce musée et endommage gravement ses usines. Trop occupé à restructurer son entreprise, Georges Despret abandonne la fabrication de pâtes de verre. Celles qui ont survécu aux désastres sont fort rares. Ses pâtes de verre romaines lui vaudront des grands prix dans toutes les grandes expositions : Paris (exposition de 1889), Tours, Angoulême, Lyon, Anvers, Bordeaux, Bruxelles, Rouen,

Distinctions :

- ◆ Officier de l'ordre de Léopold de Belgique en aout 1895
- ◆ Officier d'académie en octobre 1897
- ◆ Chevalier de la Légion d'Honneur le 15/01/1895, mais reçu dans l'ordre le 15/03/1899 par Henri Sculfort, industriel

- ◆ Officier de la Légion d'Honneur le 11/10/1906 reçu dans l'ordre par Henri Sculfort, industriel
- ◆ Commandeur de l'Ordre de Sainte Anne de Russie
- ◆ Médaille d'honneur du travail (36 ans de service industriel)
- ◆ Commandeur de la Légion d'Honneur le 12/07/1921, reçu dans l'ordre par Léon Pissard directeur au ministère du travail
- ◆ Grand-Officier de la Légion d'Honneur le 08/04/1923, reçu dans l'ordre par Philippe Berthelot, ambassadeur de France
- ◆ Grand' Croix de la Légion d'Honneur le 08/01/1935, reçu dans l'ordre par Albert Lebrun, président de la République.

Il décède le 24 décembre 1952, 61 quai d'Orsay à Paris. Il est inhumé au cimetière du Père Lachaise, à Paris.



Sépulture de Georges DESPRET à Paris– Coll « Mémoire verrière de Boussois »

Jenny, éléphant au service de l'armée allemande

1914-18

Jenny, éléphant d'Asie, fait carrière au cirque Hagenbeck de Hambourg.

Echappant au massacre subi par de nombreux animaux dans les cirques et les zoos, elle est envoyée à Avesnes avec son cornac, Walter Mattias, homme de cirque mobilisé dans la kriegsmarine, que l'on repère dans les rues de la ville avec son uniforme bleu et son bonnet à double ruban.

Jenny arrive à la gare d'Avesnes le 26 janvier 1915, à la demande du major Von Mehring, chef de la kommandantur du lieu. Elle sera hébergée dans les écuries de la préfecture.



Suite au départ du major Von Mehring, Jenny retourne à Hambourg le 2 avril 1917. Elle est vendue au cirque Strassburger ; on la retrouve plus tard au jardin d'acclimatation de Paris où elle meurt en février 1941 âgée d'environ 42 ans.

Sa ration est de 15 litres d'avoine et 40 kilos de foin dont est chargée la commune de Prisches. On la voit tirer les charrues, pousser des wagons, faire du débardage dans les bois. Jenny est « transférée » à Felleries où elle



arrive à la gare courant 1916. Le village possède des scieries qu'il faut alimenter en bois : c'est elle qui se chargera de transporter les



A l'aube de l'armistice

1914-1918

Une offensive était déclenchée le 10 septembre 1918 par le Maréchal Foch ; la 1^e armée s'était positionnée entre Saint Quentin et la Fère.

Le 29 septembre, aidée de la 4^e Armée britannique, la 1^e Armée reprenait l'offensive et passait le canal de Saint- Quentin. Le 2 octobre, Saint-Quentin était reprise ; après de furieux combats, la ligne Hindenburg, rompue en plusieurs endroits, était virtuellement à nous.

C'est alors la poursuite par bonds irrésistibles. La 1^e Armée délivre Origny-Sainte-Benoîte, engage victorieusement la seconde et sanglante bataille de Guise et franchit l'Oise en différents points dans la nuit du 3 au 4 novembre.

Au soir du 6 novembre, son groupement d'avant-garde est positionné à la ferme du Nouvion, entre la route et la voie ferrée.

A l'aube du 7 novembre, dans un brouillard d'automne, les éléments d'avant garde se portent en direction de La Capelle-Haudroy-Fourmies.

Ces éléments se composaient : du 19^e bataillon de chasseurs à pied, Capitaine Chaillot, une compagnie de mitrailleurs : groupement Decaudaveine, du bataillon du 171^e régiment d'infanterie commandé par le capitaine Marius Lhuillier et de deux groupes du 234^e régiment d'artillerie de campagne. Le tout sous les ordres du Commandant Ducornez.

Le 7 novembre, à 6h30, une information arrive : des plénipotentiaires venant demander l'armistice se présenteront à 8 heures à Buironfosse par la route de La Capelle ; il faut prendre toutes dispositions pour faciliter leur accès dans les lignes françaises.

L'information arrive aux oreilles des soldats dont les visages s'illuminent de joie et d'orgueil.

12 heures : le groupement du Capitaine-Chaillot, le 19^e Bataillon de Chasseurs, atteint la Cense aux Lièvres, le routier, et s'échelonne au Sud, de la Flamengrie (la ferme Gouris-

se) au bois La Dame.

Des officiers allemands cherchent à fraterniser avec les avant-postes, ils annoncent l'armistice comme chose faite et demandent une suspension d'armes. Le Commandant Ducornez donne l'ordre de s'opposer aux tentatives de fraternisation et de faire prisonniers les boches qui s'y livreront.

13 heures : la mission envoyée par la 1^e armée pour recevoir les plénipotentiaires arrivés à La Capelle s'installe à la villa Pâques. Elle a pour chef le Commandant de Bourbon-Busset. Une suspension d'armes est prescrite jusqu'à minuit.

15 heures : deux cavaliers allemands se présentent aux avant-postes du Capitaine Lhuillier. L'officier est le Lieutenant Von Jacobi, appartenant à l'Etat-major de la division opposée à nos troupes et dont le quartier général est à Fourmies.

Jeune, loquace, fier d'être mêlé à pareils événements, inconscient peut-être, Von Jacobi annonce l'arrivée des plénipotentiaires vers 16 heures par la route d'Haudroy.

Lhuillier informe le Commandant et libère Von Jacobi, qui s'en retourne au petit trot de sa monture vers Rocquigny. Au grand regret des mitrailleurs, qui, planqués dans chaque fossé de la route, insistaient près du capitaine pour faire un carton ; assurant d'ailleurs qu'en bons pointeurs, le cheval serait épargné et remplacerait avantageusement celui du sous-lieutenant perdu à la bataille de Guise.

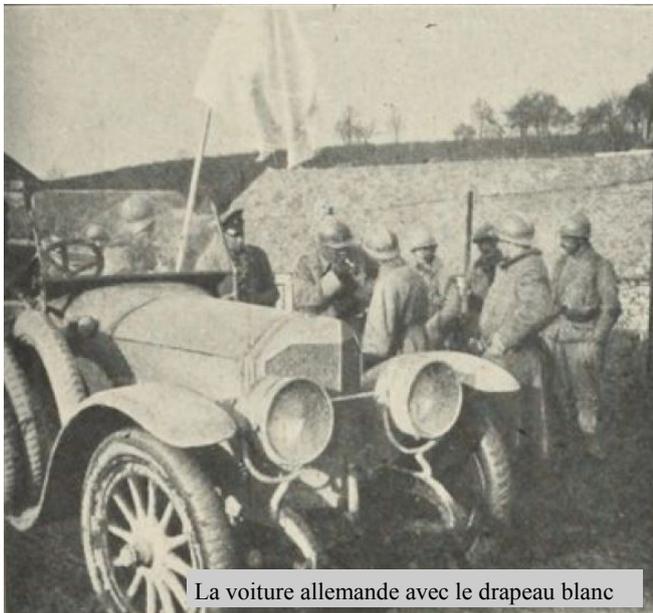
16 heures : la mission du Commandant Bourbon-Busset se rend à la Cote 232. Les derniers détails sont arrêtés, par ordre du maréchal Foch les plénipotentiaires n'auront pas les yeux bandés.

18 heures 30 : la nuit tombe, brumeuse, pluvieuse, froide. Lhuillier installe son PC. dans la ferme Gourisse, une mitrailleuse aux aguets dans chaque fossé.

Silence angoissant qui précède les grands événements.

20 heures 30 : une lumière soudain à l'hor-

zon, se diffuse dans la brume, elle approche, elle grandit. Les voilà. Les voitures apparaissent en même temps qu'un immense drapeau blanc. Dans la nuit éclatent les appels lugubres d'un clairon allemand, monté sur la première voiture. Le Capitaine Lhuillier se place au milieu de la route.



La voiture allemande avec le drapeau blanc

La première voiture s'arrête devant lui, Von Jacobi descend le premier, toujours souriant, toujours fringant, il s'efface immédiatement dans un rigide garde à vous, devant le Général Winterfeld. Le Général, casquette élégante, pelisse luxueuse, ornée de deux décorations discrètes, s'excuse avec une parfaite aisance du retard imputable, dit-il, au mauvais état des routes.

Il offre de présenter les membres de la mission. Ersberger est descendu aussi, petit, court, avec une légère tendance à l'obésité, il semble totalement étranger à ce qui se passe autour de lui, il se dégourdit les jambes.

Lhuillier fait remarquer qu'il n'est nullement qualifié pour les présentations et invite ces Messieurs à reprendre place dans leurs voitures. Le cortège se reforme.

Les hommes de la première ligne sont alors sortis de leurs trous, ils contemplant la défaite allemande, leur victoire.

Qu'ils étaient grands, disait Lhuillier, dans la lumière blanche des phares. Leur manteau de boue semblait de feu, et la brume détachait autour d'eux une véritable auréole de gloire.

Sur l'ordre du Capitaine, le caporal clairon Pierre Sellier remplace le clairon allemand,

Arthur Zobrowski.

A son tour de lancer dans la nuit le « cessez le feu » (1), mais aussi, dans une fanfare éclatante, de sonner les joyeux refrains des troupes en ligne du 197^e et 26^e chasseur et du 171^e d'infanterie.

(1) *SELLIER Pierre François, est né le 08/11/1892 à Beaucourt (90), caporal clairon au 171^e RI. 4 blessures, 3 citations, dont l'une à l'ordre de la 166^e DI, dernière citation à l'ordre du 171^e RI en date du 19/02/1919 : « excellent gradé, brave et énergique, chargé, lors des dernières offensives d'août à novembre 1918, de ravitailler en munitions les unités de son bataillon, a accompli sa mission d'une façon parfaite même dans les moments les plus difficiles sous les tirs d'artillerie et des mitrailleuses ennemies. Le 7 novembre 1918, se trouvant en première ligne au moment de l'arrivée des parlementaires ennemis, a été désigné par son chef de bataillon pour accompagner, sur une automobile du cortège, des parlementaires jusqu'à La Capelle et exécuter les sonneries parlementaires". Il reste dans l'histoire comme le premier français à avoir sonné le cessez le feu (le 7 novembre 1918 vers 20h30).*

La rumeur sourde d'abord, monte, grandit dans la nuit ; c'est bientôt le délire, les uns rient, les autres, de leurs mains terreuses, essuient une larme, d'autres s'embrassent....

La Marseillaise éclate enfin sur tout le front.

Quels instants d'ivresse pour ces soldats, la victoire est là, devant eux, rayonnante, et pour ainsi dire palpable : ils la voient, la tiennent, ils sont convaincus qu'elle ne leur échappera plus.

Le cortège s'ébranle enfin et gagne La Capelle et la villa Pâques et dans le salon brillamment éclairé, les présentations sont faites au Commandant de Bourbon-Busset.

Vers 22 heures : des autos françaises emportant les deux missions, roulent par Buironfosse vers Homblières, QG. du Général Debenedy, commandant la première armée.

A l'entrée de Buironfosse, un territorial barbu monte sérieusement la garde.... Halte là... Qui vive.... Le convoi s'arrête....

Le Commandant de Bourbon-Busset donne le mot de passe et ajoute : « Ce sont les plénipotentiaires allemands ». Le vieux grognard rectifie aussitôt la position et dans un garde à vous rigide indique la route d'Homblières en s'écriant.... Nach Paris....

Le Général Debenedy reçut les plénipotentiaires dans le presbytère d'Homblières où il leur fit servir dans la seule et unique chambre qui restait debout, sur une table boiteuse un fru-

gal repas, s'excusant avec cette rare distinction de grand seigneur qui lui est bien propre, de ne pouvoir faire mieux.



Avant cela, le commandant Ducornez avait reconduit jusqu'à l'extrémité des lignes françaises l'escorte allemande commandée par le lieutenant Von Jacobi. « J'espère que nous auront bientôt la paix », dit ce dernier.

8 Novembre, 7 heures : la marche en avant reprend, le front se rallume de toutes parts. La côte 232 est violemment bombardée, le bataillon Lhuillier ne pourra de la journée dépasser le Bois la Dame.

Le groupe Chaillot marche sur Haudroy. A l'entrée du hameau le Capitaine accompagné du médecin et de ses infirmiers se trouve brusquement en présence d'un groupe ennemi très supérieur en nombre. Sans hésiter, Chaillot, le Docteur Chiselli et ses infirmiers chargent furieusement et l'ennemi décontenancé recule. Les éclaireurs enlèvent un poste de sept hommes commandé par un sous-officier. D'autres sont faits prisonniers en divers points (en tout 3 officiers et 60 hommes). Haudroy est repris mais la réaction de l'ennemi s'accroît et l'on ne peut dépasser le village.

C'est à Haudroy le 8 novembre que le 19^e a ses dernières victimes de la guerre : le lieutenant MOULIN Antonin Casimir Féréol (né le 03/01/1883 à Oz—38), commandant la 5^e compagnie, le caporal fourrier REIFFSTECK Roger (né le 02/08/1896 à Eloges—51), les chasseurs GAUTARD Alexis (né le 02/01/1894 à Aillant sur Tholon--89), LEBLOND Maurice Paul adrien (né le 03/05/1895 à Tergnier), UBERQUOI Louis Oscar (né le 16/07/1898 à Ploegstreert—Belgique) (1), de la 5^e compagnie, le chasseur WILLAY Marcel René (né le

06/02/1896 à Lhuys—02), de la 1^e compagnie, tués ou blessés mortellement.

(1) *Blessé mortellement par un éclat de torpille au ventre à Haudroy (Aisne). Cité à l'ordre de la 166^e DI du 18/11/1918 : "jeune chasseur d'un dévouement remarquable et d'un sang froid sans égal. S'est distingué pendant la période du 1^e au 8 novembre 1918. a été blessé mortellement au combat du 8 novembre en se jetant sur un groupe d'ennemis qui défendait un carrefour de routes et a refusé de se faire évacuer avant la fin du combat. Croix de guerre étoile d'argent.*

8 novembre, 16 heures : nouvelle suspension d'armes pour permettre le passage d'un plénipotentiaire portant à Spa au GQG. allemand nos conditions d'armistice.

8 Novembre, 19 heures 30 : le commandant de Bourbon-Busset accompagné du Capitaine allemand Von Elldorf arrive en auto aux premières lignes.

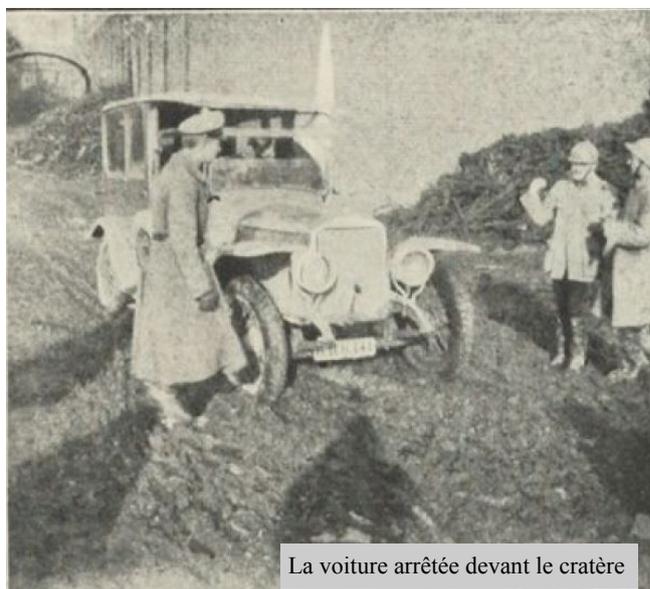
Le Lieutenant de Kérarmel et le clairon Roux sont désignés pour les accompagner. Les voitures, deux allemandes et une française avancent lentement, tous phares allumés.

Lhuillier fait prévenir que malgré la suspension d'armes une mitrailleuse tire toujours à la droite d'Haudroy.

Le clairon sonne.... On avance.... Le clairon sonne sans arrêt mais la mitrailleuse tire sans arrêt.

Devant la maison du notaire, un grand entonnoir barre la route, les boches ont voulu la veille, désamorcer la mine, ils ont sauté avec elle. Leurs cadavres sont déchiétés dans le cratère.

On approche du carrefour du Petit Bois Saint Denis, battu par la mitrailleuse, Von Eldorf est mal à l'aise.



De Bourbon, de Kérarmel et Von Elldorf à pied devant les autos, éclairées par les phares arrivent au carrefour, une rafale les salue. De Bourbon et de Kérarmel passent. Von Elldorf s'arrête et se met à l'abri d'une maison.

De Kérarmel retourne en arrière prend le drapeau blanc parlementaire et, accompagné du clairon sonnante sans interruption, se reporte en avant suivi de Von Elldorf

Nouvelle rafale. Deux balles dans le drapeau....

On arrive à nos avant-postes. Le Lieutenant Chambon du 19^e se présente pour guider le groupe jusqu'au poste ennemi le plus proche dont l'emplacement a été reconnu en fin de journée.

C'est sur la route de Rocquigny. A l'appel, des habitants effrayés sortent de leur cave où les boches les ont fait descendre deux heures auparavant.... Ils ne savent rien... Le poste allemand ne répond plus, mais la mitrailleuse tire toujours et se déplace.

Von Elldorf crie en allemand: « Y a-t-il un soldat allemand ici ? Je suis officier de la délégation de l'Armistice, je demande une réponse ». II renouvelle plusieurs fois son appel. Seule la mitrailleuse répond.

Au carrefour du Bas-Bugny et du Gravier de Chimay, de Kérarmel frappe à la porte d'une ferme, aussitôt une vingtaine de personnes, hommes, femmes et enfants sortent.... Explosion d'enthousiasme... Les Français, voilà les Français... Vive la France.... Embrassements. Le Commandant de Bourbon veut prendre congé « Au revoir, nous reviendrons » et dans son désarroi Von Elldorf répète machinalement « Oui... Au revoir... oui... nous reviendrons....»

Tout à coup formidable explosion, tir de barrage sur la route. Les mitrailleuses reprennent également leur tir.

Impossible de passer. Les boches ne veulent plus de leur parlementaire.

8 novembre, 22 heures 30 : le commandant de Bourbon décide de faire demi-tour et rentre à La Capelle.

Minuit : Coup de téléphone, ordre de faire une nouvelle tentative.

9 novembre, 0 heure 30 : le commandant de Bourbon reprend la route d'Haudroy accompagné de Von Elldorf, de Kérarmel et du

clairon Roux.

Les mitrailleuses cessent leur tir. La mission gagne Montreuil, puis à pied, suivie des voitures, arrive à Rocquigny.

Au premier coup de clairon, les habitants accourent de toutes parts. Les deux officiers français sont acclamés, on les embrasse. Von Elldorf, impatient, inquiet, reçoit les injures et les menaces de la foule.

Il faut encore faire demi-tour, tous les ponts viennent de sauter.

9 novembre, 3 heures : Retour à La Capelle.

4 heures : Ordre par téléphone de passer coûte que coûte. On repart ; cette fois le Commandant de Bourbon-Busset passe par le gravier de Chimay-le Maqua-le Pied du Terne et Wignehies. Nouvelles séries d'enthousiasme, nouvelles injures pour l'officier allemand, mais aussi nouveau demi-tour, les ponts sont coupés.

Pour la troisième fois, on rentre à La Capelle.

9 novembre, 6 heures : l'avant-garde reprend sa marche. Le 19^e Chasseur pénètre à Wignehies, puis entre triomphalement à Fourmies. Toute la ville est pavoisée.

C'est du délire. Jamais soldat ne fut tant embrassé. Le Capitaine Chaillot, le premier qui se présente, est acclamé et couvert de fleurs.

9 novembre, 11 heures : un avion est préparé. Si les avant-postes allemands refusent encore de recevoir Von Elldorf, il sera emmené par les airs.

Le Commandant Ducornez fixe alors l'itinéraire de la mission allemande par Glageon et Trélon. Il prescrit à Von Elldorf de suivre la route d'Ohain que déjà sa pointe de cavalerie vient d'atteindre et de dépasser.

Quelques heures plus tard, l'officier français qui accompagnait Von Elldorf rentre dans nos lignes, en annonçant que le Capitaine allemand a été reçu avec les honneurs militaires par une compagnie allemande au sud de Wallers-Trélon.

Ainsi réussissait enfin à rentrer dans ses lignes, cet officier allemand chargé par le Maréchal Foch de porter les conditions de l'armistice au GQG de Spa.

A Haudroy, une simple pierre de granit d'Alsace marque désormais, et pour toujours, l'endroit précis où l'Allemagne vaincue, vint implorer la Paix au soir du 7 Novembre 1918.

histoires locales

Etat Civil de Rousies :

Un article paru dans le « Journal de Fourmies » du 22 septembre 1892 indique le refus du maire de la commune de Rousies, Simon Prévot, d'établir l'acte de décès et de prendre en charge l'inhumation d'un enfant étranger à la commune :

ROUSIES. — Il s'est passé vendredi [16 septembre 1892] à Rousies, un fait invraisemblable qu'il nous est impossible de passer sous silence, dit la Frontière.

Jeudi soir, arrivait dans cette commune une famille pauvre à la recherche de travail. L'hospitalité leur fut accordée dans une grange ; la nuit, un des enfants fut pris de convulsions et en quelques instants, mourut, sans secours, sans rien.

Vendredi, le père alla faire sa déclaration au maire, mais celui-ci la refusa, lui dit que la commune n'avait pas le moyen de supporter de frais d'inhumation, et finalement le fit expulser du territoire en lui disant de venir chercher assistance à Maubeuge.

Que faire ? S'incliner et partir. Le corps du pauvre petit fut enveloppé dans un mauvais linge et avec son sinistre fardeau, le père arriva à la mairie de notre ville, où il raconta cette lamentable histoire. Indigné, le maire de Maubeuge a immédiatement télégraphié au sous-préfet pour lui rendre compte de cet acte de barbarie, et donné des instructions pour que satisfaction fut donnée aux parents, légitimement et doublement accablés sous le poids d'une pareille infortune.

Pourtant, les registres de l'état-civil de Rousies indiquent « que le vendredi 16 septembre à 10 heures du matin, Raux Henri, garde champêtre, et Blanchart Alexandre, retraité, domiciliés à Rousies, ont déclaré que le même jour à trois heures du matin, CARPENTIER Emile, âgé d'un mois, né à Ghlin (Belgique), domicilié à Neuf Mesnil, fils de CARPENTIER Oscar, terrassier, et de MOTTE Lucie, de même domicile, est décédé sur le territoire de la commune au lieu dit l'Allouette ».

L'acte de décès a donc bien été rédigé ; à noter qu'il n'y en a pas eu à Maubeuge ou à Neuf Mesnil. La presse de l'époque ne semblait déjà pas en bons termes avec la mairie de Rousies !

Un jeune sauveteur :

Article paru dans "Le Petit Journal" du 22/04/1907 : *Le petit Louis Nugues, âgé de huit ans, demeurant à Rousies, vient de retirer du ruisseau où il était tombé en jouant un enfant de deux ans nommé André Philippe, qui était presque asphyxié.*

Ce jeune sauveteur avait l'année dernière déjà sauvé d'une mort certaine le petit Jules Simon, âgé de six ans, également tombé dans la rivière ; il a été vivement félicité par les témoins de son acte de dévouement.

Les Allemands à Maubeuge. Ils incinèrent les cadavres de leurs morts.

D'après un article paru dans "Le Petit Journal" du 26/12/1914.

Un habitant de Maubeuge, qui a pu s'échapper de cette ville, de traverser sans encombre les lignes allemandes, est arrivé hier à Paris.

Il nous apprend que ces jours derniers, quarante trains venant de la région Nieuport-Dixmude et Ypres ont été dirigés sur Charleroi. Des cadavres de soldats allemands étaient entassés dans les wagons de ces convois.

Défense formelle avait été faite aux habitants des localités situées sur le parcours d'assister au passage des trains.

A Charleroi, tous les cadavres des soldats ont été aussitôt incinérés dans les hauts-fourneaux.

Notre interlocuteur a ajouté que l'usine électrique de Jeumont avait été remise en état récemment par les Allemands et qu'elle fournirait maintenant l'énergie électrique à Maubeuge.

Faits divers et accidents

relevés dans le « Journal de Fourmies »

Dompierre : Samedi dernier, dans la soirée, le nommé **Célestin Laruelle**, de Marbaix, accompagnait à la gare de Dompierre son fils qui partait comme volontaire pour un an.

Trompé par les ténèbres de la nuit, le malheureux Laruelle perdit son chemin et tomba dans la carrière des pauvres ; sa chute fut si terrible qu'il se tua sur le coup.

Laruelle avait 66 ans.

Le registre d'EC de 1879 nous indique que le 8 novembre 1879 à 6 heures du soir, est décédé en la demeure de Louis Spingard, Célestin Laruelle, âgé de 65 ans, journalier, né à Busigny, domicilié à Honnechy, fils de Jean Baptiste et d'Eufroisine Cotteau, veuf.



Fourmies : Mercredi, vers 5h00 du matin, on a retiré d'un abreuvoir de pâture située au défriché, le cadavre d'un petit garçon de huit ans, nommé **Emile Carion**. Voici à quelles circonstances malheureuses est due la mort de cet enfant.

Mardi dans l'après-midi, le petit Emile jouait dans la pâture désignée avec ses quatre frères et sœurs, tous plus jeunes que lui. Se trouvant près de l'abreuvoir, il voulut grimper sur un pieu mal assujetti: il perdit l'équilibre et tomba dans la fosse dont la profondeur était de 1m 40.

Les autres enfants s'enfuirent et, non seulement n'appelèrent pas leurs parents, mais ils ne leur racontèrent pas le fait le soir, même quand ils les virent se livrer à des recherches actives, qui durèrent toute la nuit. Ce n'est que le lendemain que le petit Eugène, âgé de quatre ans, interrogé par sa mère, fit connaître que son frère était tombé dans la fosse et qu'il y était resté. C'est sur cette indication que le père navré put aller retirer de l'eau le cadavre de son enfant.

L'acte 81 du registre d'EC de 1880 nous indique que le 14/04/1880, Emile Carion, âgé de huit ans, né à Fourmies, fils d'Augustin Guislain Carion, et de Catherine Mause, a été trouvé décédé dans une propriété sise en la commune de Fourmies, lieu-dit "le défriché".

Anor : Un tisseur âgé de vingt-trois ans, nommé Prévost, avait rendu mère une jeune fille de cette commune, ne pouvant se marier parce qu'il était lié au service militaire. Prévost demanda aux parents de la jeune fille de la laisser se mettre en ménage avec lui en promettant de se marier aussitôt qu'il le pourrait.

Ceux-ci, comme bien l'on pense, n'accédèrent pas à la demande de Prévost qui, désespéré, résolut de mettre fin à ses jours.

Pour accomplir son suicide, il se rendit au bout de l'étang, au dessous du cimetière et se jeta à l'eau fort profonde en cet endroit.

Quelques personnes avaient aperçu Prévost se préparant à accomplir son acte de désespoir, on accourut pour l'arrêter, mais lorsqu'on arriva on ne put retirer de l'étang qu'un cadavre.

L'acte 25 du registre d'EC de 1880 nous indique que **Ernest Louis Pruvot**, 23 ans, né le 24/01/1857 à Saint Souplet, fils de Jules Léon et de Sidonie Dussoisot, est décédé le 06/04/1880 à 16 heures, en une maison sise au lieu dit « le petit village ».

Ses états de service indiquent qu'il avait été affecté le 16 novembre 1878 au 84^e RI ; il était passé dans la disponibilité le 30 octobre 1879



Sémeries : Un bien triste accident est arrivé lundi dernier dans cette commune. Un enfant de cinq ans jouait dans l'ancien cimetière lorsque tout à coup une pierre tombale placée contre le mur de l'église s'est détachée et atteignit, dans sa chute, le pauvre petit qui expirait quelques heures après l'accident.

L'acte 11 du registre d'EC de 1880 nous indique que **Boulangier Clothaire Emile**, âgé de cinq ans, né à Avesnelles, fils d'Alphonse et de Henriette Laurent, est décédé le 15 mars 1880. Le maire, E Ducarne, indique : "après que nous nous en sommes assurés en faisant examiner le défunt par un médecin".





Association Racines et Patrimoine

<http://www.rp59.fr>

Demande ou renouvellement d'adhésion 2018

M. Mme Mlle

Adh N° :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Mail :

Site internet http://

Cotisation annuelle : 15,00 €

Cotisation annuelle couple : 25,00 €

Cotisation membre bienfaiteur : 30,00 €

Ordre : Association Racines et Patrimoine CCP : 1722556N026

Code IBAN : FR 88 20041 01005 1722556N026 64

Etablissement bancaire : LA POSTE Code BIC SWIFT PSSTFRPPLIL

Ci-joint la somme de : € par

chèque bancaire ou postal espèces Virement (*)

Je désire être contacté pour effectuer le dépouillement partiel ou complet d'une commune, ou d'une table décennale. OUI NON

Je désire être contacté pour participer à la rédaction de la revue trimestrielle

OUI NON

A , le

Signature :

Adresse postale de l'association : Alain Delfosse - Association Racines et Patrimoine,
7 hameau des saules, 59131 Rousies

(*) En cas de virement, envoyer le bulletin par mail : alain-delfosse@wanadoo.fr